

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de membres présents : 51

Nombre de suffrages exprimés : 51

VOTES :

Pour : 51

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 7/04/2021

Présenté par (1).

A. Auzances, le 14/04/2021

Par le président, Pierre DESARMENIEN

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

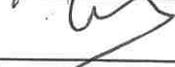
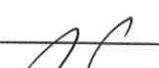
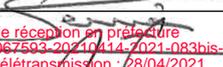
A. Auzances, le 14/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2).



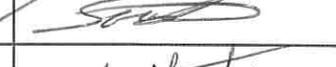
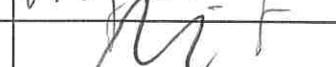
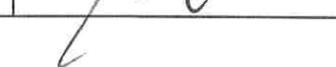
BERGER Félix	Excusé
BERTHON Leïlha	
BIGOURET Jean-Jacques	
BOUCHET Emilie	
BOUDINEAU Thierry	Excusé
BRUNET Maryline	Excusée
CHAUSSAT Jean-Louis	Excusé
CHEFDEVILLE Sébastien	Excusé
CONCHON Jean-Claude	Excusé
CORDIER Jacques	
COTENTIN Muriel	
D'HULSTER Eric	Excusé
DESARMENIEN Pierre	
DESCLOUX Béatrice	
DESGRANGES Roland	
DUBSAY Jean-Claude	
ECHEVARNE Christian	
FAUCHER Pierre - Pouvoir à MF VENTENAT	
FAUCONNET Jean- Louis	
FERRIER Daniel	
FONTVIELLE Guy - Pouvoir à P DESARMENIEN	

Accusé de réception en préfecture  
023-200067593-20210414-2021-083bis-DE  
Date de télétransmission : 28/04/2021  
Date de réception préfecture : 28/04/2021

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
GALINDO Antoine		
GIRAUD-LAJOIE Denise	Excusée	
GLOMOT Laurent		
GRANGE David		
GRASS Alain		
GRAVIERE Jacqueline		
GUYONNET Gérard		
JAMME Fabien		
JOULOT Jean-Paul	Joulot	
LARGE Céline		
LE CORRE Caroline		
LUQUET Alain	Excusé	
LUQUET Laëtitia		
MEANARD Bernadette		
MICHON Marie-Hélène - Suppléant P. MOUNAUD		
MONTEIL Philippe		
MORANCAIS Patrice		
MOREAU Jacques		
NOVAIS Manuel	Excusé	
PAYARD Christian		
PAYARD Jacques		
PERRIER Frédéric		
PERRIER Serge		
PIERRON Jean-Luc		
PINLON Catherine		
PLAS Yolande - Pouvoir à René ROULLAND		
RAMOS Georgine		
RICHIN Denis - Pouvoir à Serge PERRIER		
ROULLAND René		

Accusé de réception en préfecture  
023 200067593-20210414-2021-083bis-DE  
Date de télétransmission : 28/04/2021  
Date de réception préfecture : 28/04/2021

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

SCARAMUCCIA Christian	
SCHMIDT David	
SIMON Françoise	
SIMONET Brice	
SIMONET Valérie	
SOULEBOT Jean-Michel	
TRIMOULINARD Hervé	
VENTENAT Marie-Françoise	
VERDIER Alexandre	
VIALTAIX Marina	
VIRGOULAY Gina	
WELZER Jean-Paul	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

Accusé de réception en préfecture  
023-200067593-20210414-2021-083bis-DE  
Date de télétransmission : 28/04/2021  
Date de réception préfecture : 28/04/2021

## ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur Pierre DESARMENIEN, Président de la Communauté de Communes MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE certifie que Monsieur Frédéric PERRIER, maire de la Mazière aux Bonshommes, a pris part au conseil communautaire qui s'est tenu en visio/audio conférence le 14 avril 2021.

En effet, les circonstances sanitaires actuelles obligent, par mesure de sécurité, la tenue des conseils communautaires à distance. Certains élus, contraints par leurs engagements professionnels, ne peuvent se déplacer pour la signature des documents budgétaires et des délibérations dans les délais impartis.

Pour servir ce que de droit,

Fait à Auzances, le 27 avril 2021

Le Président,



**MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**  
Rue de l'Etang  
23700 AUZANCES  
Tél. 05 55 67 04 99  
Fax 05 55 83 01 61

**Pierre DESARMENIEN**

Accusé de réception en préfecture  
023-200067593-20210414-2021-083bis-DE  
Date de télétransmission : 28/04/2021  
Date de réception préfecture : 28/04/2021

## ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur Pierre DESARMENIEN, Président de la Communauté de Communes MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE certifie que Madame Catherine PINLON, maire de Saint-Domet, a pris part au conseil communautaire qui s'est tenu en visio/audio conférence le 14 avril 2021.

En effet, les circonstances sanitaires actuelles obligent, par mesure de sécurité, la tenue des conseils communautaires à distance. Certains élus, contraints par leurs engagements professionnels, ne peuvent se déplacer pour la signature des documents budgétaires et des délibérations dans les délais impartis.

Pour servir ce que de droit,

Fait à Auzances, le 27 avril 2021

Le Président,



Rue de l'Etang  
23700 AUZANCES  
Tél. 05 55 67 04 99  
Fax 05 55 83 01 61

Pierre DESARMENIEN

Accusé de réception en préfecture  
023-200067593-20210414-2021-083bis-DE  
Date de télétransmission : 28/04/2021  
Date de réception préfecture : 28/04/2021